

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2025
DÉLIBÉRATION N° 2025-41

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 8

Conseillers absents : 2

Conseillers représentés : 1

Pour : 9

Contre :

Abstention :

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept juin à dix-neuf heures le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 10 juin 2025, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Philippe - BOISSET Vincent - DRUJON D'ASTROS Cyrille - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents : LATIL Jessica - LEJEUNE Laurent

Pouvoir : LATIL Jessica à BERTHALON Jérôme

Secrétaire de séance : BOISSET Vincent

Objet : FIXATION DES DUREES D'AMORTISSEMENT - BUDGET CAMPING

- **Vu** les articles L2321-2-27 et R2321-1 du Code des Collectivités Territoriales,
- **Vu** l'instruction budgétaire et comptable M4,

Monsieur le Maire rappelle aux Membres du Conseil Municipal les obligations en matière d'amortissement.

Monsieur le Maire propose de fixer les durées d'amortissement par compte selon le tableau suivant :

Articles	Biens ou catégories de biens	Durée d'amortissement
Immobilisations corporelles		
21728	Autres terrains	20 ans

Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le

ID : 005-210500583-20250617-202541-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Approuve l'exposé du Maire.

Décide de fixer les durées d'amortissement comme récapitulées dans le tableau ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS



Eric Segond
Pour le Maire et par délégation
Monsieur Eric SEGOND
1^{er} adjoint au Maire.